(Sections de la DDFiP de Charente Maritime)

Mesdames, Messieurs, les élu-es,

Les Organisations Syndicales de la Direction Départementale des Finances Publiques de Charente Maritime estiment nécessaire de vous alerter quant aux évolutions mises en œuvre et à venir dans notre département qui, sans opposition, vont impacter fortement les populations et usagers des services publics.

L'administration des finances publiques de Charente Maritime a connu ces dernières années d'importantes restructurations, des concentrations de missions et des diminutions d'implantations, conséquences des nombreuses suppressions d'emplois sur le département (219 depuis 2010, soit 22 % des effectifs).
C'est le service à l'usager, par la réduction de l'accueil physique du public, qui est touché.
C'est l'aménagement du territoire qui est en cause et le risque d'une désertification qui ne semble pas trouver de fin.
C'est la gestion budgétaire des collectivités qui est impactée par la baisse d'effectifs pour des missions qui ne cessent d'évoluer et la fermeture de trésoreries en milieu rural. Les équipes des services des collectivités locales le savent : ces évolutions, nombreuses, ont nécessité de leur part aussi bien que de la nôtre, un investissement considérable, dont les moyens humains sont une donnée indispensable de l'équation.

Par une note du 10/12/2018, la Direction Générale demande aux numéros 1 de chaque département de « bâtir un nouveau réseau» des implantations des centres des finances et des trésoreries et de lui présenter la nouvelle cartographie des départements. Les élus locaux, au même titre que les agents et organisations syndicales, ne sont pas conviés à la table des discussions à ce stade. ***« Après validation de leur projet, les directions organiseront localement une large concertation auprès des élus, des OS, des cadres et du personnel, selon des modalités décrites ultérieurement et qui auront notamment pour objectifs de susciter de la part des élus des propositions d'accompagnement. »***

Cette nouvelle organisation devra se faire en fonction d'un volume pluriannuel important de suppressions d'emplois (2020-2022), correspondant aux promesses de campagne du Président-candidat en 2017. A ce jour, chaque Directeur Départemental des Finances Publiques a été averti du nombre d'emplois à supprimer dans son département d'ici 2022. ***« la nouvelle organisation proposée s'appuiera sur un quantum de suppressions d'emplois « conventionnel » (précisé département par département en cible 2022), qui permettra de construire une proposition de montée en charge progressive. »***

En résumé : un volume conséquent de suppressions d'emplois sur 3 ans est fourni au Directeur ; il se doit, à partir d'une feuille blanche, de réduire de manière drastique la voilure des missions et des implantations sur le département. Il proposera ensuite aux collectivités de participer à un service minimum sous forme de « points de contact » ou MSAP, voir des permanences fixes ou mobiles. ***«Au-delà de la question des implantations de services proprement dite, il s'agit d'apporter une offre de service nouvelle (présence ponctuelle « au bon moment ») en augmentant les points de contact, quelle que soit la forme : en particulier MSAP, permanence dans les locaux des collectivités locales... »***

A la lecture de ce document, certaines propositions pourraient sembler intéressantes, mais elles se situent dans un contexte de restrictions des moyens humains et immobiliers.
Ainsi le postulat est de regrouper les trésoreries en Agence Comptable (2 ou 3) et une Agence Hospitalière, 1 ou 2 Services des Impôts des Particuliers (SIP) et Service des Impôts des Entreprises (SIE), etc...le reste du territoire sera à la charge des collectivités ou confié au privé.
C'est, une fois de plus, le désengagement de l'État au détriment des collectivités locales qui ont déjà, depuis des années, récupéré des missions de l'État sans budget supplémentaire.

Nous avons interrogé notre directeur au sujet de cette note ; il nous a affirmé qu'en dehors de ce courrier de 4 pages, il n'avait rien d'autre, n'a pas connaissance du volume de suppressions et n'a pas commencé son projet de « géographie revisitée ») ;

D'autres directeurs ont été plus loquaces :
- ils ont reçu le volume de suppressions pour les 3 années à venir mais ont ordre de ne rien divulguer,
- leur projet d'un nouveau réseau est bien avancé mais la validation sera repoussée après le Grand Débat

D'autres encore, comme le directeur de Vendée, ont décidé de parler : 100 emplois supprimés d'ici 2022, fermeture des 22 trésoreries du département, création d' Agences comptables et hospitalières… cela n'augure rien de bon pour la Charente Maritime...

Cette feuille de route consacre une vision purement administrative et budgétaire de nos missions, au mépris des besoins réels des usagers, qu'ils soient particuliers, professionnels ou collectivités.

Cette vision n'est pas partagée par les personnels de la DDFIP 17, qui ont à coeur de remplir leur missions de service public, et qui étaient en grève et manifestation le 14 février dernier. Les usagers partagent nos préoccupations et nous manifestent leur soutien, lorsqu'ils sont sollicités autour des rassemblements que nous organisons et signent la pétition pour le maintien de leur Centre des Finances Publiques, mais aussi lorsqu'ils se déplacent massivement aux guichets d'accueil de moins en moins nombreux qui demeurent ouverts jusqu'à quand ? et dans un cadre horaire de plus en plus restrictif.

La mise en place d'un nouveau réseau conjuguée aux nombreuses suppressions d'emplois prévues pour les trois ans à venir constituent le début de la désintégration d'une administration qui œuvre pour assurer ses missions de service public, partout et avec des agents compétents au service de tous.

Vous êtes en charge d'une collectivité territoriale au présent parfois difficile et à l'avenir souvent incertain. C'est pourquoi nous vous alertons aujourd'hui pour vous dire que dans ce département , comme sur l'ensemble du territoire, nous sommes aux portes de catastrophes publiques que vous ne pouvez ignorer.

Mesdames et Messieurs les élu-es, vous méritez tout autant que les concitoyen-nes pour lesquel-les vous vous dévouez, d'être informé-es des réformes sournoises que l'administration centrale et le gouvernement mettent en œuvre actuellement, dont l'annonce est seulement « masquée » par la situation sociale mais dont la préparation continue à un rythme soutenu.

Dans cette période où les citoyen-nes réclament plus de service public de proximité et plus de justice fiscale, les agent-e-s des Finances Publiques ont plus que jamais besoin de votre soutien. Nous ne doutons pas que vous nous l'apporterez avec ferveur.

Nous sommes tout disposés à échanger avec vous sur l'ensemble de ces questions si vous le souhaitiez. Dans cette éventualité vous avez ci-dessous l'ensemble de nos coordonnées et nous nous mettrons à votre disposition.

Nous vous prions, au nom de tous nos camarades et des agents des finances publiques que nous représentons, de recevoir nos salutations militantes.

Laurent DELAUGEAS
Solidaires Finances Publiques
06 12 52 84 39

Roger BUFFETEAU
CGT Finances
06 87 46 81 43

Georges PSAILA
CFDT Finances
06 86 88 36 65

Benjamin ESSAYAN
FO DGFIP
06 32 15 34 64

Ci-joint la note du 10/12/2018 et la carte du réseau départemental